

De 50 et plus à *AVSplus*
Assemblée annuelle de la CDAS

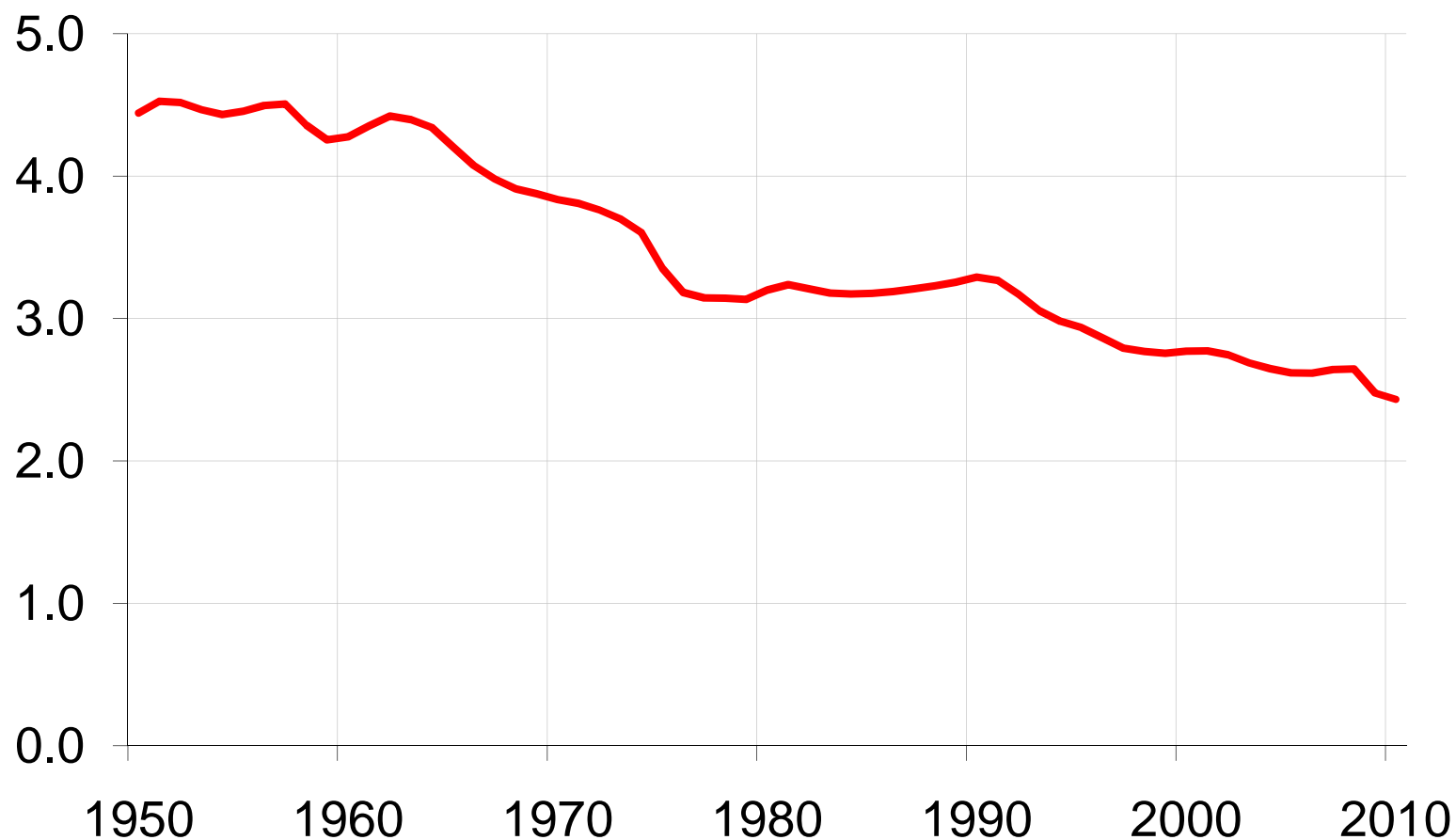
Daniel Lampart, USS
23 juin 2011

Travailleurs/travailleuses âgés : de grands problèmes d'emploi

- Le taux d'activité des hommes de 55-64 ans est passé de 86 % (1991) à 80 % (2009)
- À 60 ans et plus, 43 % des personnes au chômage sont des chômeurs/chômeuses de longue durée (en tout, moyenne de 21 %)
- Une grande partie quitte l'assurance-chômage sans nouvel emploi (« fin de droit » ou rente de vieillesse) :
« fin de droit » des 55-59 ans : 25%
- Étude d'Avenir Suisse : les entreprises préfèrent « plutôt des jeunes » pour 60-80 % des emplois hors direction
- Explication: discrimination basée sur l'âge

Des dizaines d'années d'expérience avec le vieillessement démographique

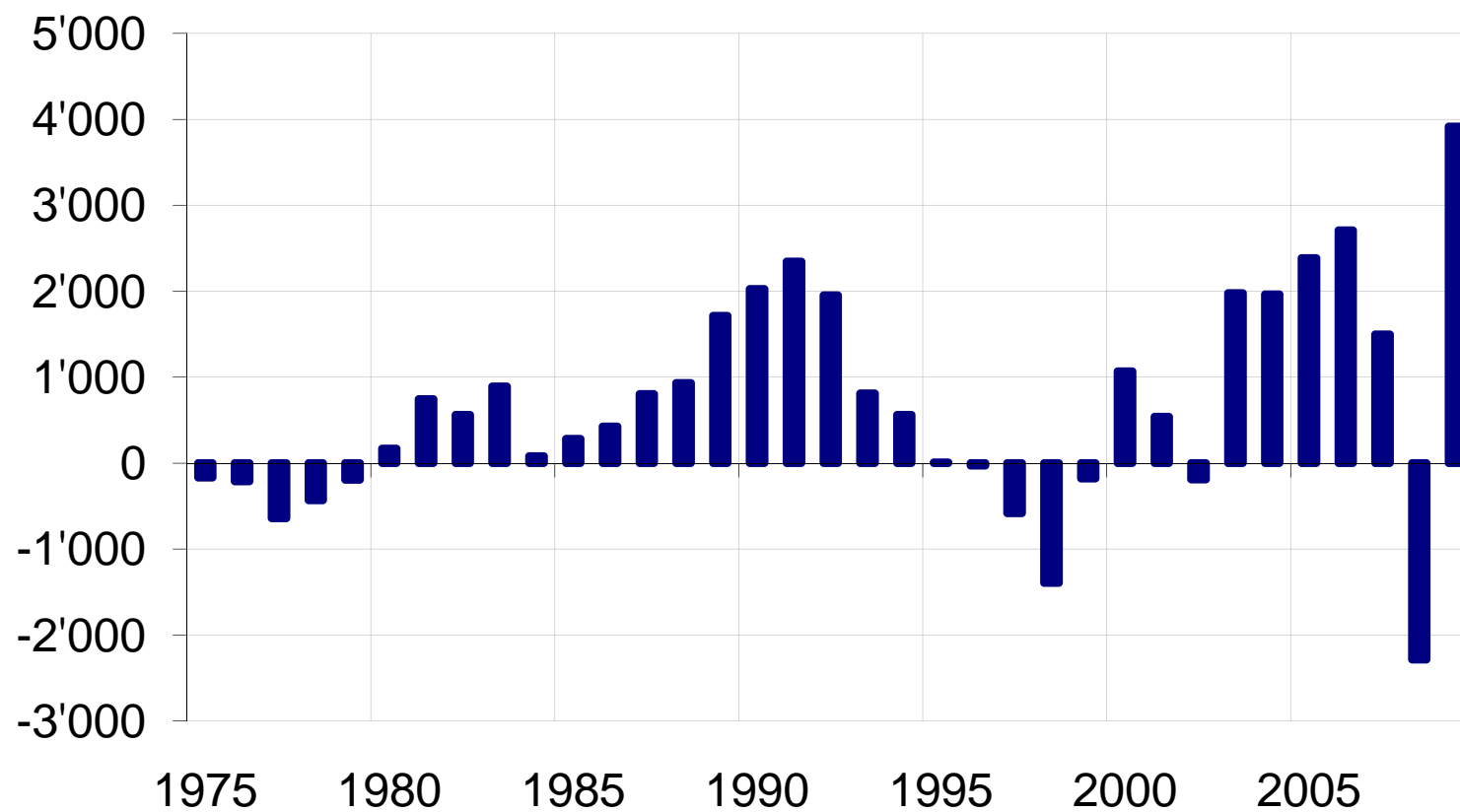
Personnes actives occupées relativement au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus (emploi en équivalent plein temps)



La bonne situation financière de l'AVS

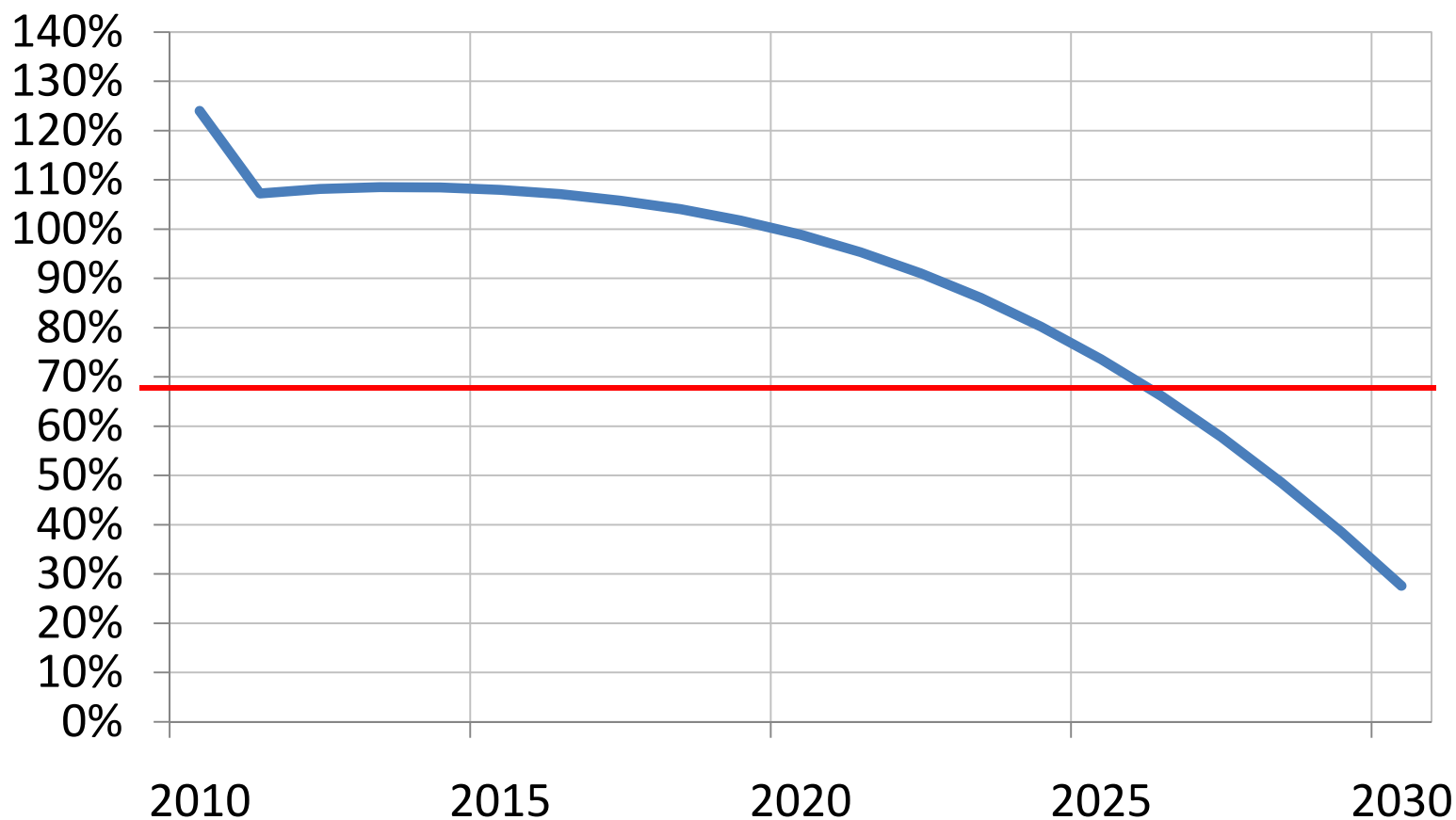
Résultat d'exploitation de l'AVS

(en millions de francs)



Scénarios USS pour l'AVS : pas de besoin financier supplémentaire jusqu'en 2025

Évolution du Fonds de compensation AVS en pour-cent des dépenses



Scénarios USS de financement : résultats

Pour-cents de cotisation supplémentaires nécessaires pour l'AVS selon le scénario USS

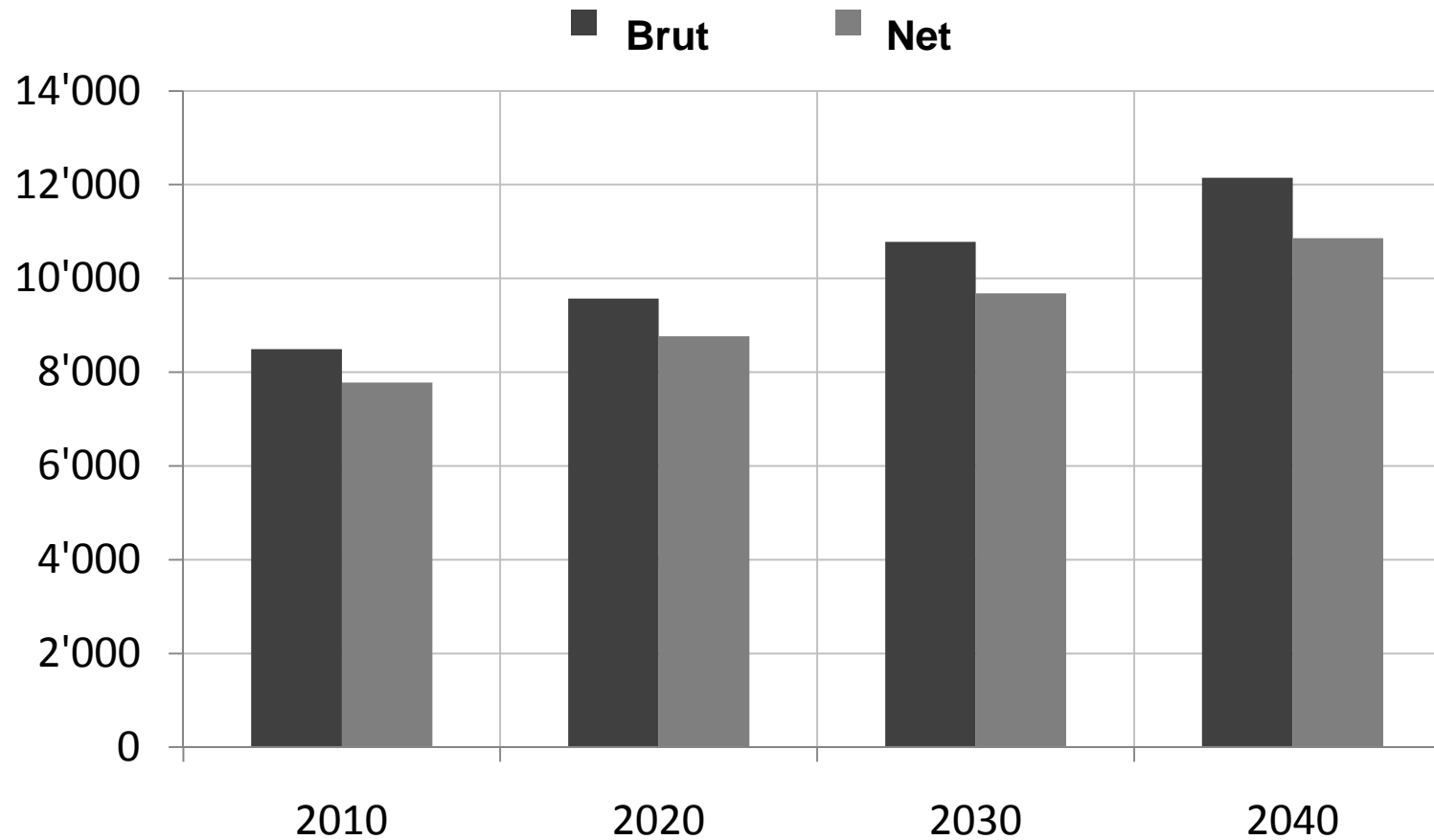
	2030	2040	2050
« Tendance » USS	1.6	1.8	1.4
Croissance future des salaires comme en 1960-2010	0.5	0.2	-0.6
Meilleure réalisation du potentiel du taux d'activité et d'occupation	0.8	-	-
+ introduction d'un impôt sur les successions	0.0	-	-

Relèvement de l'âge de la retraite : pas une solution

- 67 ans pour âge de la retraite = seulement de 1 à 1,5 % de salaire ou de TVA
- Conséquence : problèmes d'emploi plus graves
 - plus de problèmes encore pour les travailleurs/travailleuses âgés
 - transfert des coûts à l'assurance-chômage, à l'AI et aux cantons/communes
- Politiquement impossible : la population ne veut pas de relèvement de l'âge de la retraite
- Solution : une bonne politique de l'emploi et des salaires
 - Elle désamorcera les problèmes du marché du travail aujourd'hui...
 - ... et allégera toutes les assurances sociales, aujourd'hui et demain

Aucune charge supplémentaire pour les génération futures

Salaire mensuel moyen en francs



Rembourser les dettes de l'AI auprès du Fonds AVS

- La dette de l'AI auprès du Fonds AVS est d'env. 15 Md en raison des anciens déficits
 - Le Fonds de l'AVS a une faible marge de manœuvre
- Budgétisation trop pessimiste de la part de la Confédération : Fr. 15 Md sur le compte de compensation du frein à l'endettement
- La Confédération aurait eu les fonds suffisants pour empêcher les déficits de l'AI
- Affecter les 15 Md du compte de compensation au remboursement des dettes de l'AI
- La révision 6b de l'AI est une absurdité

Rentes de vieillesse insuffisantes pour les bas et moyens revenus

Profession	Salaire avant l'âge de la retraite	Rente en Fr. (taux de remplacement en %)
Chauffeur de poids lourd	5200 Fr.	3242 Fr. (57%)
Vendeuse de chaussures	4800 Fr.	3021 Fr. (58%)
Magasinier et vendeuse (50%)	4800 Fr.+ 1900 Fr.	4508 Fr. (67%)

L'USS met au point le projet *AVSplus* :

- taux de remplacement de 80% pour les salaires inférieurs à 5000 Fr.
- taux de remplacement de 70% pour les salaires inférieurs à 7000 Fr.

- Grands problèmes d'emploi pour les travailleurs/travailleuses âgés
- Aucun besoin financier supplémentaire pour l'AVS jusqu'en 2025
- Plus la situation sur le marché de l'emploi s'améliore, moins l'AVS a besoin d'argent
- Désendettement de l'AI via le compte de compensation du frein à l'endettement
- Comblent le manque de revenu réalisé avec des rentes avec *AVSplus*

Rembourser les dettes de l'AI auprès de l'AVS avec les réserves à distribuer de la Confédération

- Réserves à distribuer aujourd'hui : 17 Md
- Désendettement conforme au frein à l'endettement
 - But du frein à l'endettement : équilibrer recettes et dépenses sur la durée
 - But du frein à l'endettement : stabiliser les dettes fédérales pas de les éponger (Message in FF 2000, p. 4328),
 - Message sur le frein à l'endettement : les excédents figurant au compte de compensation doivent être éliminés dans les prochains budgets (FF 2000, p. 4338)
 - La règle complétant le frein à l'endettement devrait cependant être abrogée pour cette mesure

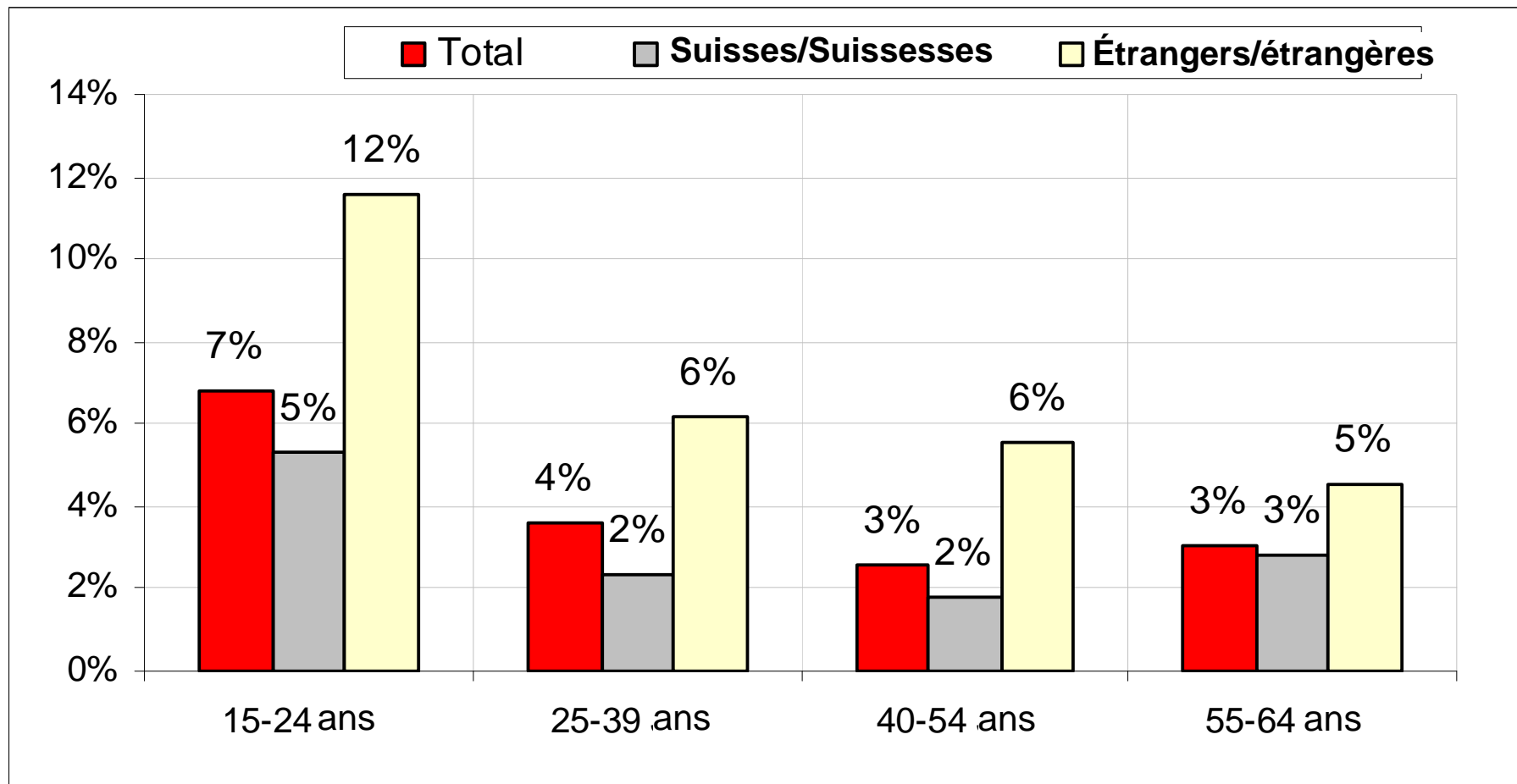
Potentiel d'activité non utilisé

- Travailleurs/travailleuses âgés
- Chômeurs/chômeuses et personnes en sous-emploi
- Femmes (taux d'activité, volume d'activité)
- Immigration

- Potentiel d'env. 600 000 emplois à plein temps
- Allègement potentiel de l'AVS d'env. 4 Md supplémentaires

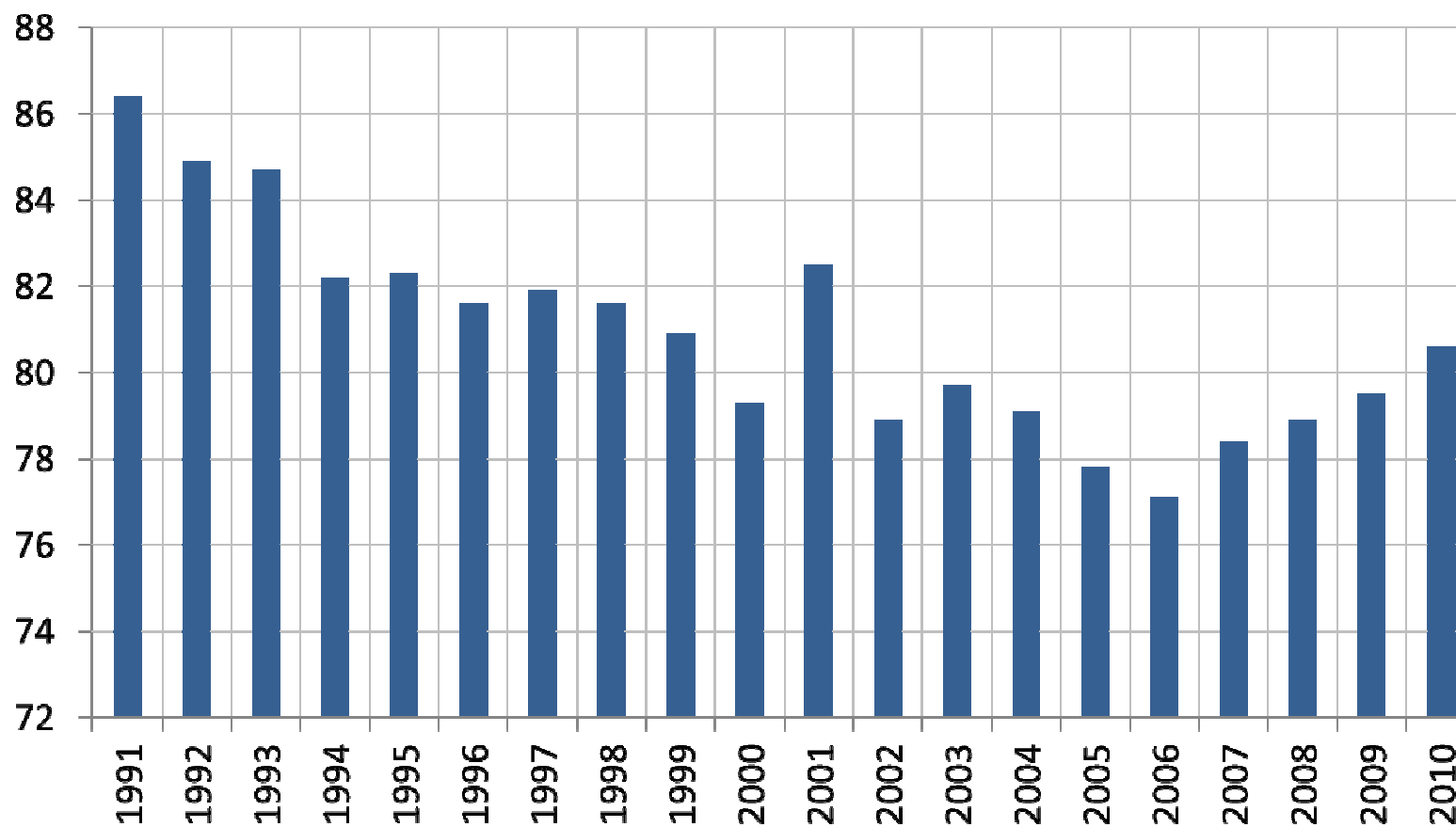
- Si
 - ... ce potentiel était utilisé
 - ... et si un impôt sur les successions était introduit,
- ... l'AVS n'enregistrerait pas de déficit malgré le vieillissement démographique

Jeunes : un taux d'activité élevé, en particulier chez les ressortissant(e)s étrangers



Source : OFS

Hommes de 55-64 ans : un taux d'activité en forte baisse



Par rapport à 1991 : env. 30 000 hommes actifs en moins

Graphique 7.3.2 Nouveaux bénéficiaires de rente en Suisse, par cause d'invalidité et par âge, 2010

